

Affaires courantes

Les pétitionnaires demandent au Parlement de modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne de telle sorte qu'elle protège contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Glen McKinnon (Brandon—Souris, Lib.): Monsieur le Président, la troisième pétition est signée par des gens de Cromer, Oak Lake, Kenton et Virden.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de veiller à ce que les dispositions actuelles du Code criminel qui interdisent le suicide assisté soient rigoureusement appliquées et de ne pas modifier la loi de façon à sanctionner ou à permettre le suicide assisté ou l'euthanasie, active ou passive.

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River, Lib.): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition signée par 40 personnes de ma circonscription.

Les pétitionnaires prient le Parlement de prendre les moyens pour faire respecter rigoureusement les dispositions actuelles du Code criminel du Canada interdisant le suicide assisté et de n'apporter aucune modification aux lois visant à permettre de prêter assistance aux personnes qui veulent se suicider ou à autoriser l'euthanasie active ou passive.

J'appuie cette pétition.

LES DROITS DES ENFANTS À NAÎTRE

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition signée par 40 personnes.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à prendre immédiatement des mesures pour protéger les enfants non encore nés en modifiant le Code criminel de manière à leur accorder la même protection qu'aux êtres humains déjà nés.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Benoît Serré (Timiskaming—French River, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition signée par 112 personnes de ma circonscription.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à ne pas modifier le Code des droits de la personne, la Loi canadienne sur les droits de la personne ou la Charte canadienne des droits et libertés de manière à laisser entendre que la société approuve l'homosexualité.

J'appuie toutes ces pétitions.

LA JUSTICE

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, la première pétition que je veux présenter exhorte le Parlement à ne pas permettre que l'ivresse soit invoquée comme défense.

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, ma deuxième pétition exhorte le Parlement à réduire les dépenses du gouvernement plutôt qu'à majorer les impôts.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, ma troisième pétition est en faveur de l'inclusion de l'orientation sexuelle dans la Loi canadienne sur les droits de la personne.

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

M. Monte Solberg (Medicine Hat, Réf.): Monsieur le Président, la dernière pétition que je veux présenter réclame des sentences plus sévères contre les jeunes contrevenants.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, je veux présenter deux pétitions signées par des électeurs de la circonscription de Lambton—Middlesex et des environs. Ces pétitions ont été jugées correctes par le greffier des pétitions, conformément à l'article 36 du Règlement.

Dans la première pétition, les signataires prient instamment le Parlement de s'opposer à toute modification à la Loi canadienne sur les droits de la personne ou à la Charte des droits et libertés visant à y insérer l'expression «orientation sexuelle».

LA JUSTICE

Mme Rose-Marie Ur (Lambton—Middlesex, Lib.): Monsieur le Président, dans la deuxième pétition, les signataires demandent que le Code criminel du Canada et les autres lois pertinentes soient modifiés de façon à ce que l'intoxication extrême ne puisse pas être utilisée comme moyen de défense dans une affaire criminelle.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, je veux présenter trois pétitions au nom des électeurs de Simcoe—Centre.

La première pétition porte sur l'euthanasie. Les pétitionnaires demandent au Parlement de ne pas sanctionner ou autoriser l'aide ou l'encouragement au suicide ou l'euthanasie.

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte sur l'orientation sexuelle.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de ne pas modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne en y insérant l'expression «orientation sexuelle».

Les pétitionnaires craignent que, si l'on apporte une telle modification, les homosexuels ne finissent par bénéficier des mêmes avantages et privilèges que les gens mariés.

LES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT

M. Ed Harper (Simcoe—Centre, Réf.): Monsieur le Président, la troisième et dernière pétition que je veux présenter vient de ma circonscription et tombe juste à point. Les signatures ont été recueillies par des petits entrepreneurs de ma circonscription, notamment M. Don Campbell, M^{me} Helen Russel, M. John Hunter, M^{me} Karin Knitter, M. Dan Mallory, M. Michael Douglas et M^{me} Faye Chappell.

Comme les Canadiens sont déjà surimposés à cause des dépenses publiques trop élevées, les pétitionnaires demandent au Parlement de réduire les dépenses publiques au lieu de hausser les impôts.

LE SUICIDE ASSISTÉ

M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur, Lib.): Monsieur le Président, cette pétition a été jugée correcte quant à la forme et au contenu, conformément à l'article 36 du Règlement. Elle a été signée par un certain nombre d'électeurs de Restigouche—Chaleur.